

Maintien du service de traversier à Rivière-du-Loup

## Les Louperivois veulent conserver leur traverse et envoient un signal clair au gouvernement

**Rivière-du-Loup, le 21 juin 2022** – Un récent sondage mené par la firme Info Ressource et commandé par la Ville de Rivière-du-Loup révèle un taux très élevé d'appuis à la traverse : les Louperivois souhaitent conserver ce service essentiel au site actuel dans une proportion de 86 %. Ils sont également 70 % à croire qu'un déménagement aurait des conséquences économiques majeures, voire catastrophiques, pour l'industrie touristique.

« Les résultats dévoilés aujourd'hui confirment hors de tout doute qu'À Rivière-du-Loup, notre traverse, on y tient... et plus que jamais, se réjouit le maire, Mario Bastille. Je suis très fier de voir que le milieu s'est mobilisé et que c'est toute la communauté louterivoise qui désire se joindre au conseil municipal et à ses partenaires pour envoyer un message clair au gouvernement du Québec. Je suis maintenant en mesure de répondre au premier ministre François Legault qui m'a demandé, lors de notre rencontre du 21 avril, de lui démontrer que les gens de Rivière-du-Loup voulaient conserver leur traverse. Je vous confirme que les résultats du sondage sont en route pour Québec. »

« On se doutait que l'appui au maintien de la traverse au site de la Pointe trouvait écho chez beaucoup de citoyens et de gens d'affaires, mais on vient d'obtenir une preuve tangible de l'attachement indéfectible des gens de Rivière-du-Loup à leur traverse, précise le conseiller municipal du district de la Pointe, Carl Thériault. Quand la Société des traversiers du Québec a commandé son étude d'opportunité ouvrant la possibilité d'un déménagement de notre traverse plus que centenaire, la Ville s'est rapidement positionnée contre cette éventualité en songeant notamment aux impacts appréhendés d'un tel départ pour la communauté louterivoise. »

...2



Le sondage nous apprend par ailleurs que deux Louperivois sur trois (67 %) souhaitent que le gouvernement du Québec accorde une plus grande attention au secteur de la Pointe de Rivière-du-Loup dont il est propriétaire, soit toute la zone comprenant le quai, la gare fluviale, la capitainerie, l'aire d'attente et les stationnements. Cette porte d'entrée sur la ville, négligée, devrait être mieux entretenue et mise en valeur selon les gens sondés.

La campagne *À Rivière-du-Loup, notre traverse, on y tient!* se poursuit

En présence des quatre préfets des MRC du KRTB, de représentants de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, d'Espace Centre-Ville, de l'Office du tourisme et des congrès et de nombreux commerçants et entrepreneurs locaux et régionaux, dont des acteurs incontournables de l'industrie touristique locale, la Ville a donné, en septembre 2021, le coup d'envoi à une campagne de mobilisation qui a visiblement porté ses fruits. En faisant de la sauvegarde du traversier sa priorité numéro un, le conseil municipal s'est engagé à faire tout en son pouvoir pour éviter un déménagement.

Depuis, différentes actions ont été mises en oeuvres afin de suivre les démarches en cours au gouvernement du Québec et pour faire valoir les intérêts des Louperivois dans ce dossier. Plusieurs rencontres ont été tenues avec des représentants de la Société des traversiers du Québec, la Société québécoise des infrastructures, la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, ainsi qu'avec le premier ministre, le ministre des Transports, François Bonnardel, et la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Caroline Proulx.

« La Ville a adopté une position claire dans le dossier du maintien de la traverse à Rivière-du-Loup, ajoute le maire. Il est hors de question de sombrer dans des chicanes de clochers au sein même de la MRC. Le port de Gros-Cacouna possède un important potentiel de développement commercial et industriel, alors que le site de la Pointe de Rivière-du-Loup constitue un carrefour récréotouristique majeur qu'il faut également valoriser. Dans une perspective de développement économique régional, il est beaucoup plus avisé de valoriser les deux sites pour leurs atouts respectifs que de les mettre en opposition. »

Enfin, la volonté exprimée par plusieurs d'étendre la saison d'opération du traversier sur douze mois apparaît utopique. Les experts consultés précisent que, malgré un déménagement dans un port en eau profonde, rien ne confirme que la clientèle pourrait être desservie à longueur d'année, car il faut compter une période d'entretien annuel du navire affecté à la traverse qui peut s'étaler sur plusieurs semaines. Il existe par ailleurs des solutions concrètes au défi que constitue l'envasement des berges; il faut rallier les parties autour d'un consensus et mettre l'épaule à la roue pour avancer tous ensemble dans la bonne direction.

#### Méthodologie

L'enquête téléphonique a été réalisée entre le 16 et le 27 mai auprès de la population de Rivière-du-Loup âgée de 18 ans ou plus. Afin d'obtenir les données les plus représentatives, 500 questionnaires ont été remplis, ce qui porte la marge d'erreur à 4,3 %, 19 fois sur 20.

- 30 -

Source : Pascal Tremblay, directeur  
Service des communications  
418 867-6706